

nous retrouvons cet arbre derrière le Buddha jusque sur une miniature népalaise dont l'identification n'est pas douteuse, car elle porte cette inscription : « *Trayastrimçe Bhagavân Dharmadeçana[h]* : le Bienheureux à l'enseignement de la loi dans le ciel des Trayastrimças⁽¹⁾. »

L'épithète ici employée mérite de nous arrêter, en même temps qu'elle nous permet d'achever la vérification de notre hypothèse.



FIG. 243. — LA PRÉDICATION AUX DIEUX TRAYASTRIMÇAS.

Musée de Lahore, n° 5 du stûpa de Sikri. Hauteur : 0 m. 33.

C'est pour enseigner la loi que le Buddha est monté chez les « Trente-trois » dieux. Or que fait-il ici ? Il enseigne : seulement il enseigne à la façon d'une image bouddhique qui remonte à un temps où le geste de l'enseignement, pas plus d'ailleurs que les autres *mudrâ*, n'avait encore été fixé et hiératisé. C'est le cas, comme on a vu, pour la meilleure partie des œuvres que nous a laissées l'école du Gandhâra ; c'est assurément vrai de la frise de Sikri.

⁽¹⁾ SCHIEFNER, *Leben*, p. 272-273 ; ROCKHILL, *Life*, p. 81, etc. ; *Iconogr. bouddh.*, p. 86 et 209, et pl. III, 2.